

Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de
désertion et exécutés à Montréal,
le 13 septembre 1757

(SUITE)

Du même jour douze septembre mil sept cent cinquante sept vers les onze heures du matin en la chambre du geolier des prisons de cette ville.

A été amené le dit Jean Cogle soldat de la compagnie de Vassan, auquel, avons confronté Pierre Rognier dit Bellefleur second témoin ouï en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du dit interprète, qui à promis après serment fait comme dit est de bien et fidèlement lui faire entendre ce que nous lui dirons et nous rapporter par réponses, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir demeuré en garnison au fort frontenac et être descendus du dit fort en cette ville.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom age, qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute de ce faire qu'il ni sera plus reeu après que lecture lui aura été faite da sa déposition et recole-